



Des marchés publics responsables, rêve ou réalité ?

Interviennent lors de cette séance :

- Valérie BARRE, Chargée de projet Développement Durable et animatrice depuis 2009 du réseau « Commande publique et Développement Durable » ;
- Pierre-Charles PAUTRAT, Conseiller marchés Nantes Métropole ;
- Estelle RÉGNIER, Pôle Développement Durable CCI Bordeaux ;
- André SOBCZAK, Conseiller municipal et métropolitain en charge de la RSE, des PME et des TPE à Nantes Métropole.

Cet atelier est animé par Michèle TREGAN, Conseillère régionale déléguée à l'Emploi et à l'Economie Sociale et Solidaire.

Michèle TREGAN insiste sur le fait qu'une gestion responsable des marchés publics s'avère profitable à l'économie et à l'emploi régional. Depuis 2010, la Région a engagé une démarche partenariale très forte pour promouvoir la RSE et propose un Parcours performant et responsable. La RSE ne se fait pas au détriment de la sphère économique ; elle vise, au contraire, à rendre les entreprises plus performantes.

Pendant longtemps, les marchés publics recherchaient uniquement le prix le moins cher. Au regard des dégâts qu'engendrait ce postulat, les Achats ont évolué du « moins-disant » au « mieux-disant ». La mise en place de critères sociaux est apparue indispensable au regard de la situation de l'emploi dans la région. Dès 2006, la Région PACA a ainsi clausé les marchés et accompagné la gestion de ses clauses à l'échelle du territoire. Cette démarche globale s'avère indispensable.

Michèle TREGAN explique que la Région travaille de plus en plus sur la dimension développement durable de ses marchés, avec notamment la rédaction de référentiels de construction méditerranéenne. Pour que les entreprises soient responsables, il est nécessaire qu'elles comprennent ce que revêt cette démarche, ce qui passe notamment par la formation et l'information.

Michèle TREGAN rappelle que les achats publics représentent une part importante du PIB de la France.

I. L'expérience du réseau « Commande publique et développement durable »

Valérie BARRE explique que le réseau « Commande publique et développement durable » a pour vocation d'aider les acheteurs publics à monter en compétences par le biais d'outils disponibles sur le site www.territoires-durables.fr. Le kit Achats Durables comprend par exemple un autodiagnostic, une fiche navette, ou encore la grille ADEME Inter-réseaux permettant d'analyser la prise en compte du développement durable dans une quinzaine de familles d'achats. Le site favorise également les partages d'expériences. Des rencontres techniques sont organisées régulièrement. Deux groupes de travail ont été constitués en 2014 pour évaluer l'impact des politiques d'achats responsables ainsi que les marchés publics en lien avec la qualité de l'air intérieur.

Un intervenant remarque que les clauses RSE sont peu valorisées dans les professions intellectuelles, secteur dans lequel 90 % des choix de prestataires reposent uniquement sur le prix.

Valérie BARRE reconnaît qu'il n'était pas évident d'intégrer les principes de développement durable sur les professions intellectuelles. Des travaux sont en cours afin d'intégrer de façon plus systématique des clauses sociales dans de tels marchés.

Michèle TREGAN assure que les prestations les « moins-disantes » ne sont pas systématiquement retenues. La formation de la maîtrise d'ouvrage constitue un sujet essentiel.

II. L'accompagnement par l'Association aquitaine des achats publics responsables

Estelle RÉGNIER explique que la CCI de Bordeaux a participé, avec l'ADEME et le Conseil régional, à la création d'un réseau aquitain des achats responsables en 2006, devenu l'Association aquitaine des achats publics responsables. La vision portée par l'ADEME était très environnementale. L'une des premières expériences portait sur la préparation d'un important marché de déménagement. Un dispositif a été mis en place afin de détecter les œuvres dont le prix était anormalement bas, afin de favoriser les employeurs responsables. L'intégration du développement durable dans les Achats implique de déporter les efforts réalisés lors de la passation du marché sur la préparation de celui-ci.

L'Association vise également à sensibiliser et à accompagner les entreprises. Les marchés publics sont une réalité qui impacte directement le tissu des PME locales. Le réseau des acheteurs publics a permis une montée en compétences, à la fois des entreprises mais aussi des collectivités.

Les marchés publics responsables deviennent de plus en plus une réalité, grâce à la professionnalisation des acheteurs, accompagnés par des réseaux d'experts. Les critères sont devenus beaucoup plus cohérents. Selon une étude réalisée par l'ADEME, pour 40 % des acheteurs, la principale difficulté est liée à la méconnaissance de l'offre des acheteurs. L'Association apporte son expertise, grâce à sa connaissance des fournisseurs locaux, jouant un rôle d'interface et de facilitateur entre les donneurs d'ordre publics et les PME. Des rencontres sont régulièrement organisées. Depuis 2011, un millier de PME a ainsi été mis en relation avec les donneurs d'ordres publics. Souhaitant aller plus loin, l'Association accompagne des PME locales afin de les aider à répondre sous la forme d'un groupement de marchés pour des prestations de services. Cinq PME locales sont ainsi parvenues à remporter un marché mutualisé de 3 millions d'euros sur trois ans.

III. Une maîtrise d'ouvrage responsable : l'exemple de Nantes Métropole

André SOBCEK assure que les achats responsables sont à la fois un rêve et une réalité pour Nantes Métropole. A terme, tous les marchés publics intégreront des critères RSE de manière significative mais la démarche est longue. Nantes Métropole n'hésite pas à expérimenter sur certains secteurs, sur certains marchés, avec le soutien des élus. La collectivité se mobilise pour faire évoluer la législation en ce sens.

Nantes Métropole a la conviction que les entreprises qui ne sauront pas intégrer la RSE perdront en performance et disparaîtront. Les collectivités ont donc la responsabilité de les accompagner, de les préparer à répondre aux attentes des acheteurs privés et des consommateurs. Cette démarche est menée de façon très participative, en intégrant les réseaux, les acteurs économiques et les autres collectivités. Il est en effet important que les critères RSE des collectivités soient homogènes afin que les entreprises puissent répondre à différents marchés à partir d'une même grille.

Pierre-Charles PAUTRAT rappelle que le Code des marchés permet l'insertion de clauses sociales au sein des marchés. Les collectivités doivent vérifier en permanence la faisabilité technique et la régularité juridique de ces clauses. Nantes Métropole a décidé de respecter le Code des marchés mais de ne pas s'assujettir à des contraintes supplémentaires, ce qui lui permet d'envisager différemment l'achat public tout en maîtrisant les risques.

Nantes Métropole développe des approches thématiques pour la RSE, en termes d'insertion, de lutte contre les discriminations, le bilan carbone ou encore pour la promotion de la diversité dans l'emploi. Des expérimentations ont ainsi été menées pour la distribution du journal municipal, les marchés de nettoyage ou du bâtiment. La RSE constitue un chantier titanesque. Les critères doivent être objectivables, à partir d'un outil que les entreprises peuvent s'approprier. A chaque fois, le niveau de maturité des entreprises mais aussi le plan d'actions mis en œuvre en vue d'une amélioration sont pris en compte. La directive européenne épuise le paradigme de la neutralité de la réglementation des marchés publics, permettant de les instrumentaliser pour réaliser du progrès social et environnemental. Les collectivités peuvent désormais prendre en considération tout ce qui gravite autour de la fabrication, de la production et de la commercialisation des produits, ce qui constitue une avancée.

Pierre-Charles PAUTRAT indique que, dans les marchés actuels de Nantes Métropole, les clauses sociales et les critères RSE représentent 10 à 15 % de la note globale, mais que ce pourcentage est appelé à augmenter.